Allocution de la Conseillère d'État Florence Nater lors de la journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

La Chaux-de-Fonds, le 17 mai 2023

Seule la parole prononcée fait foi

Mesdames et Messieurs, chères et chers ami-e-s,

Il y a des journées ou semaines mondiales qui sont plus clivantes que d'autres. On s'attend rarement à un concert de protestations contre la journée mondiale du bonheur, de l'amitié ou des herbiers marins. (À l'occasion de ce discours j'ai en effet appris que le 1^{er} mars n'est pas seulement l'anniversaire de la République et canton de Neuchâtel mais aussi la journée consacrée aux herbiers marins). Si ces journées-là sont sans doute peu polémiques, à l'inverse, il est sans doute plus délicat de s'exprimer lors de la semaine mondiale de la vaccination ou encore de la journée internationale des banques, enfin surtout en ce moment.

La journée internationale qui nous réunit aujourd'hui, celle consacrée à la lutte contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie, est peut-être une journée un peu à part. Elle touche à des questions de société qui sont souvent sensibles et qui font l'objet de désaccords parfois marqués - entre les individus, entre les sensibilités politiques et parfois entre les générations! Pour cette raison, les institutions publiques les ont longtemps abordées avec une certaine réserve, pour ne pas dire une réserve certaine...

Et pourtant, si on s'y intéresse concrètement, force est de constater que ces thématiques relèvent en réalité d'enjeux qui sont au cœur des missions de l'État : la protection de droits fondamentaux, de la vie, de l'intégrité, de la santé et de la possibilité pour chaque être humain de vivre librement son identité sans crainte des violences et des discriminations. Le documentaire que nous venons de voir en offre un exemple poignant.

C'est, je crois, de cela dont il s'agit notamment aujourd'hui et de cela dont j'aimerais brièvement parler. Comme aura sans doute l'occasion de l'évoquer Caroline Dayer de façon plus détaillée, nous le savons, et les études le montrent, que les personnes LGBTIQ continuent de faire l'objet de nombreuses discriminations et violences. Non pas seulement dans le passé ou dans telle dictature lointaine, mais aussi aujourd'hui en Suisse. Le grand intérêt manifesté par des personnes concernées pour l'enquête réalisée tout récemment dans notre canton par l'équipe de l'OPFE en est assurément un indice fort.

Ces discriminations et ces violences ont des conséquences dramatiques pour les personnes qui les subissent. Au quotidien, elles empêchent tout simplement celles-ci d'être qui elles veulent être. Elles les contraignent à cacher des aspects aussi importants de leur personne que leur orientation affective et sexuelle ou leur identité de genre. Ces discriminations peuvent atteindre la personne dans sa santé, dans son développement, son épanouissement, sa participation ... Au-delà des conséquences possibles pour les personnes, ces violences sapent gravement la cohésion sociale et l'inclusion, auxquelles vous savez sans doute que je suis tout particulièrement attachée...

De nombreuses collectivités publiques, à l'étranger et en Suisse, se sont emparées de ces questions ces dernières années.

À l'échelle de notre canton, le Grand Conseil a envoyé plusieurs signaux forts ces deux dernières années.

Il y a deux semaines à peine, il a été le premier en Suisse à interdire les mesures de conversion, par 99 voix contre 1, en acceptant une proposition du Conseil d'État portée par mon département. C'est une décision symboliquement importante, et qui je l'espère contribuera à faire disparaître ces pratiques intolérables.

Auparavant, en novembre 2021, le Grand Conseil avait accepté, à une très large majorité aussi, un postulat demandant au Conseil d'État d'établir un état des lieux et de proposer des mesures pour assurer la protection des personnes LGBTIQ. Il a donc reconnu qu'il était temps, grand temps, que le canton réfléchisse à son rôle à cet égard et, surtout, qu'il agisse. Ce postulat est en cours de traitement par l'OPFE au sein de mon département pour déterminer où sont les besoins prioritaires et quels moyens l'État sera prêt à mettre à disposition pour y répondre.

Cette volonté fait écho à celle du Conseil d'État, qui, dans son programme de législature, s'est notamment fixé pour objectif stratégique de « s'engager en faveur de l'égalité, de l'inclusion, du respect des droits et à lutter contre toute forme de violence et de discrimination.

On entend parfois dire qu'on parle actuellement trop des questions LGBTIQ et que cette attention relèverait d'un effet de mode. Or l'homosexualité, la bisexualité, la transidentité, la non-binarité et l'intersexuation n'ont absolument rien de nouveau. Pas plus que les violences et les discriminations à leur encontre. Ce qui est nouveau, c'est que la parole se libère enfin et que l'existence, les souffrances et les revendications des personnes concernées sont enfin entendues. Si les personnes LGBTIQ paraissent si visibles aujourd'hui, c'est peut-être bien parce que nous étions si peu habituées à les voir auparavant et que leur parole était opprimée.

Par ailleurs, la prégnance, la force et la virulence parfois du discours sur les thématiques LGBTIQ est sans aucun doute proportionnelle à ce qu'il reste à faire, à savoir énormément ! Notamment dans la sphère d'action de l'État.

Dans notre canton, bien sûr, les institutions publiques et parapubliques ont déjà pris des mesures en ce sens. Par ailleurs, les actrices et acteurs de terrain font un travail considérable et remarquable, souvent de façon bénévole et ce depuis des années. Je remercie à cet égard chaleureusement les associations Le Refuge et Queerneuch qui organisent l'événement de ce soir, ainsi que Générations Sexualités Neuchâtel (le GSN). Cela dit, la nécessité de développer des mesures systématisées et concertées, mises en œuvre de façon professionnelle, ne fait aucun doute.

Ce qui fait la complexité, mais aussi l'intérêt, de ces questions est qu'elles ont une dimension transversale très marquée. Elles impliquent, ou devraient impliquer, un grand nombre de services de l'État. Elles concernent notamment la santé publique, tous les domaines de l'éducation et de la formation, mais aussi la justice et la police. Elles sont par ailleurs étroitement liées à la promotion de l'égalité entre femmes et hommes. Une protection efficace des personnes LGBTIQ exigera que ces domaines travaillent ensemble, ensemble et en collaboration avec les actrices et acteurs du terrain.

De ce point de vue, moi qui défends avec conviction les démarches participatives, je suis ravie et curieuse de pouvoir participer à l'événement de ce soir, à ma connaissance le premier de ce type dans notre canton auquel l'État est associé. Je trouve particulièrement heureux qu'il réunisse des personnes provenant de domaines très variés, et qu'il soit ouvert au public, notamment aux personnes directement concernées. J'espère pouvoir vous entendre toutes et tous, et me réjouis d'assister à vos échanges. Je ne doute pas qu'ils nous aideront à identifier les mesures les plus efficaces que notre canton pourrait adopter pour lutter contre le fléau des discriminations et des violences homophobes, biphobes et transphobes.

Un grand merci à toutes les personnes présentes; que vous soyez directement concernées, alliées, proches ou simplement intéressées, votre participation à cette réflexion collective est précieuse et nécessaire.

Comme je le disais en introduction, lutter contre les violences et les discriminations est un objectif louable, auquel tout le monde ou presque souscrit en théorie. Mais trouver les moyens concrets de changer les choses est une autre histoire. Je me réjouis de l'écrire avec vous.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et vous souhaite, nous souhaite, de très bons débats.